

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Youwarou
Commune rurale de Youwarou

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE YOUWAROU

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Juin 2006

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les effets conjugués de la sécheresse des deux dernières décennies, des déprédateurs et nuisibles et le sous-équipement des agriculteurs ont contribué à mettre les populations de la commune de **Youwarou** dans une situation de précarité. La balance importation / exportation est largement déficitaire. L'approvisionnement se fait à partir des communes voisines mais surtout à partir de Mopti et Tenenkou.

Le péril acridien a aggravé la situation alimentaire dans la Commune.

Pour atténuer cette précarité, la commune dispose d'une banque de céréales et favorise l'aménagement des mares et le désensablement des chenaux d'alimentation en eau de la Commune.

L'objectif visé est : contribuer à assurer la sécurisation alimentaire des populations de la commune.

II - METHODOLOGIE

L'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été rendu possible grâce à l'adoption d'une démarche participative dont les principales étapes se résument comme suit :

La formation des élus

Une formation sur l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été réalisée à l'attention des élus et des agents communaux pour leur compréhension des concepts de la planification et des différentes étapes du processus.

La campagne d'information et de sensibilisation

Après ces préalables à la planification, les conseillers communaux ont formé des équipes pour animer des assemblées générales d'information dans les 22 villages de la commune.

La tenue des journées de concertation inter- communautaires

Trois jours durant, les chefs de village accompagnés des animateurs et rapporteurs villageois, des représentantes des femmes, des jeunes, des organisations socio- professionnelles de la commune ont procédé au recensement des problèmes qui entravent le développement, proposé des solutions et défini des priorités d'intervention dans le temps et dans l'espace.

La tenue de l'atelier de planification

Avec l'appui des représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat et des partenaires au développement implantés dans la commune, les conseillers communaux et les mandataires des journées de concertation ont procédé à l'analyse approfondie des contraintes

majeures de la commune par rapport à la sécurité alimentaire, à leur reformulation et à leur classement par un ciblage approprié des solutions.

La validation et l'adoption du plan

Le document provisoire du plan a été soumis à l'amendement d'un atelier de validation qui a regroupé l'ensemble des représentants des villages et les conseillers communaux. Après sa validation, le plan a fait l'objet d'une délibération par le conseil communal et a été adopté.

III- APERCU SUR LA COMMUNE





1- Historique

A l'instar de toutes les communes rurales du pays, celle de Youwarou a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali. C'est l'une des 7 communes que compte le cercle de Youwarou qui occupe la partie Nord-Ouest de la région de Mopti (5^{ème} région économique du Mali).

Suite à plusieurs missions de sensibilisation et d'information menées par le Groupe Régional d'Etudes et de Mobilisation (GREM) et le Groupe Local d'Etudes et de Mobilisation (GLEM), 22 villages parmi les 26 villages de l'ex arrondissement central de Youwarou, se sont regroupés pour créer la commune rurale de Youwarou ayant pour chef lieu de commune Homboloré qui est en même temps le chef lieu du cercle.

2- Situation géographique

La commune de Youwarou est limitée :

-  Au Nord par la commune rurale du Soumpi (Nianfunké) ;
-  Au Sud par les communes rurales du Deboye et Bimbéré Tama ;
-  A l'Ouest par commune du Farimaké;
-  A l'Est par les communes rurales du Dirma et du Dongo.

3- Organisation administrative

La commune est administrée par un bureau communal de 4 membres et un conseil communal de 17 élus dont trois femmes.

4- Organisation institutionnelle

Sur le plan administratif, l'Etat est représenté par un Préfet assisté d'un Adjoint et du Sous Préfet central.

L'encadrement de proximité des populations est assuré les services déconcentrés de l'Etat (Santé, Education, Agriculture, Service de la Conservation de la Nature, Elevage, Pêche le Plan, Perception, Pollutions, Protection des Végétaux et les Impôts)

On note la présence de quelques partenaires au développement qui sont :

- ✚ **PAC-Y** (Projet d'Appui aux Communautés de Youwarou), financé par la Coopération Suisse
- ✚ **UICN** (union internationale pour la conservation de la nature)
- ✚ **Le projet Education de base en 5^{eme} région**
- ✚ **FIDES**
- ✚ **P.RP-M** (Projet de Réduction de la Pauvreté de la Région de Mopti)
- ✚ **APSLD** (Association pour la Protection et la Sauvegarde du lac Débo).

Plusieurs Associations et Société coopératives animent la vie associative de la Commune à cela, il faut ajouter les 2 coopératives (des pêcheurs et des éleveurs) et les chambres consulaires (Agriculture et des Métiers).

IV- SITUATION DE REFERENCE

1- Caractéristiques physiques.

Relief

Le relief de la commune est plat dans l'ensemble avec quelques élévations constituées par des dunes et des monticules dont les hauteurs ne dépassent guère 200m La caractéristique principale du relief est celle du Delta Central du Niger. On y distingue de larges étendus de forêts mortes et de mares.

Climat

A l'instar des autres Communes du Cercle, la Commune de Youwarou est située de la zone sahélienne (isohyètes 150 à 550 mm).

Les sols

On rencontre plusieurs types de sols dans la Commune suivant la morphologie du terrain et les conditions hydriques du milieu. Les plus représentatifs sont :

- Les sols argileux, argilo sablonneux et argilo limoneux à bon drainage des plaines inondées de façon saisonnière sont propres à la riziculture et couvrent 80% de terroir Communal ;

- Les sols légers de textures sableuse, argilo sableuse ou sablo limoneuse des plaines exondées propres à la culture des céréales sèches (mil, sorgho, ...)

Faute de moyens et pour des raisons coutumières, la majeure partie des terres sont occupée par le bourgou dont la gestion est confiée à une autorité coutumière.

La végétation

Elle est du type ligneuse steppique et d'herbacées, sa composition varie selon le topo séquences :

Dans les zones dépressionnaires : on rencontre des espèces caractéristiques des sols lourds. Ce sont principalement des peuplements d'Acacia spp (Acacia, nilotica, Acacia seyal, Acacia albida...), de Balanites SPP et de Borassus flabellifère.

Les buttes sableuses : sont essentiellement peuplées de :

- *Combrétum glutinosom*
- *Mitragyna inermis*
- *Gawia flavescens*

Les zones exondées : sont essentiellement peuplées de Diospiros, mespiliformis de Borassus flabellifère.

A ces formations est associé un tapis herbacé dominé par :

- ✓ *Leptadonia pyrotechnica*,
- ✓ *Cenchrus, Biflorus*,
- ✓ *Echinochloa Colona*,
- ✓ *Panicum Lavum*,
- ✓ *anabaptestum*,
- ✓ *Echinochloa stagina*
- ✓ *Echinicloa Pyramidalis* ,
- ✓ Etc.

Hydrographie

La Commune est caractérisée par un réseau hydrographique de surface très riche. En effet, elle est arrosée par les deux plus grands Lacs de la région de Mopti (Debo et Oualadou) qui étendent leurs eaux sur plus de la moitié du terroir communal pendant la crue. A ces lacs, il faudrait ajouter le fleuve Niger d'où partent une multitude de chenaux pour alimenter environ une dizaine de mares à l'intérieur. Le fleuve constitue la principale voie de communication de la commune pendant toute l'année.

2- Caractéristiques démographiques et sociales

La population totale de la Commune est estimée à environ 21 175 habitants dont 10249 hommes et 10926 femmes en 2006.

Entièrement rurale, la population connaît un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de +1,11% et une densité de **17,3 hts** au km²

On y rencontre principalement des Peuhls et assimilés (Rimaïbé), des Sonrhais, des Bozos et assimilés (Somonos), des Bambara, des bella etc. Les peuhls constituent l'ethnie dominante. Les peuhls, les rimaïbés et les bela sont éleveurs ou agro pasteurs, le Bozos et Somonos sont des pêcheurs, le Bambara s'occupent de l'agriculture et les Sonrhais sont en majorité des commerçants.

La société est fortement marquée par une hiérarchisation en hommes de castes et en nobles. Parmi les hommes de castes, on peut citer entre autres les forgerons, les tisserands, les griots, les cordonniers etc. En plus de leurs activités socioprofessionnelles, les hommes de caste sont des animateurs de la vie sociale.

L'islam est la seule religion pratiquée dans la Commune.

S'agissant des mouvements migratoires, l'exode saisonnier fait parti de la vie des populations de la Commune surtout les peuhls et les bozos. Les premiers se déplacent avec les animaux à la recherche de meilleurs pâturages et les seconds de zones poissonneuses. Pour les autres ethnies, cet exode reste très modeste (mouvement qui a lieu chaque année après les récoltes pour la recherche de compléments alimentaires ou améliorer les revenu monétaire des familles).

Toutefois, cet exode ne semble pas constitué par son ampleur un blocage absolu aux programmes faisant appel à l'apport physique de la population.

3- Caractéristiques économiques

Agriculture

Le mil, le sorgho constituent les principales spéculations de la commune. Ensuite vient le riz de submersion libre, le riz des bas-fonds et quelques hectares de riz avec maîtrise totale d'eau. A l'instar des communes du Dirma, du Dongo et du N'Dodjiga, la Commune de Youwarou a bénéficié de l'appui du FED avec son programme valorisation des ressources en eaux de surface (**VRES**) pour l'aménagement des périmètres irrigués villageois(PIV) rizicoles.

La totalité de la production agricole est destinée à la consommation familiale.

Les paysans sont très peu équipés, on y rencontre quelques charrues à bœuf et des charrues asines et des charrettes. Les charrettes servent comme moyen de transport pendant la décrue.

L'agriculture est caractérisée par un faible niveau de production lié aux difficultés suivantes :

- l'irrégularité et l'insuffisance des pluies et de la crue ;
- La pauvreté des sols de culture ;
- Le sous-équipement des paysans ;
- La présence des déprédateurs (oiseaux, poissons, insectes ---) .

Le maraîchage se fait autour des mares temporaires pendant une partie de l'année (octobre à janvier ou février). Cette activité est menacée par le flux des animaux pendant la crue dans la Commune.

Elevage

Il est du type d'élevage de prestige où le nombre de têtes est un signe de rang social. Pratiqué par les peuhls et assimilés (Rimaïbes et Bella), l'élevage constitue la principale source de revenu pour ces populations. Les peuhls sont propriétaires des bovins et les autres (Rimaïbes et Bella) élèvent généralement les petits ruminants ovins /Caprins) .

En plus des éleveurs professionnels, on y rencontre aussi des agro éleveurs (éleveur de subsistance)

Pendant la saison des pluies, les animaux sont conduits dans les pâturages naturels (forêts ou jachères) dans les zones exondées suivant des itinéraires bien établis qui sont les pistes pastorales ou « bourtol ». En saison sèche, les animaux redescendent dans les zones inondées riches en bourgou.

Si l'accès aux pâturages naturels de la zone exondée est libre, celui des zones du bourgou est réglementé et payant. La gestion des zones de bourgou est confiée à une autorité coutumière appelée « Dioro » depuis la dynastie de Sékou Amadou. Autrefois l'accès à ces ressources pastorales était conditionné au paiement d'un droit symbolique (Quelques noix de cola, un taurillon ---). Ce geste avait pour but le témoignage de l'appartenance au Dioro.

De nos jours, ce geste symbolique est devenu une source de revenu pour ces autorités coutumières. Le montant à verser et le nombre de têtes à offrir au propriétaire coutumier dépendent de la taille du troupeau.

Autrefois l'accès était fonction de la capacité de charge des bourgoutières. De nos jours, il est fonction de la capacité du paiement de la taxe d'accès, ce qui a occasionné la dégradation des pâturages avec comme conséquence, la perte de plusieurs têtes du cheptel.

* L'aviculture se pratique de façon traditionnelle et est essentiellement réservée aux femmes dans de nombreux ménages.

L'aviculture souffre de la faiblesse de la production et de la productivité due à la fréquence des maladies aviaires et au sous-équipement des aviculteurs de la rusticité des races locales.

Pêche

Elle est principalement pratiquée par les Bozos et assimilés (somonos) pour lesquels, elle représente une activité économique à part entière. En année de crue normale, la capture de poisson est très élevée. La moitié de la production ou les 3/4 sont vendus frais, fumé ou séché surplace ou à Mopti.

Cependant, à cause des sécheresses des dernières années, le sous-équipement des pêcheurs et l'absence d'une politique appropriée de crédit, le revenu des pêcheurs a été très affecté au cours des deux dernières décennies.

Les principales espèces capturées dans la Commune sont : Mormyrides, Tilapia, Claria Anguillaris, Tales niloticus, Aleble Leucémies, Bargrus SPP, Tetodu Tohaka, Synodontus, hypchrocupis brebis etc.

Commerce – Echange

Il existe un seul marché hebdomadaire (Youwarou) et les échanges portent essentiellement sur les produits de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt (charbon du bois et bois de chauffe), de la pêche et les produits manufacturés de première nécessité (sucre, thé, lait, tissus ---). Les commerçants de la commune fréquentent les foires des communes voisines : Attara, Ambiri, Gathi-loumo, Dogo etc.

Les produits agricoles viennent essentiellement du cercle de Niono (Ségou) et de Mopti. Les produits manufacturés viennent divers horizons : Mauritanie via Léré, du Nord du Pays (Tombouctou) et de Mopti.

En saison sèche, la commune est ravitaillée par la voie routière mais pendant la période de hautes eaux et l'hivernage, il se fait principalement par le fleuve.

La commune dispose du téléphone fixe de 3 lignes, 3 RAC (Administration, Santé et adduction d'eau).

Malgré le nombre important de commerçants dans la commune, le niveau d'organisation reste très faible. A cela, il faudrait ajouter d'autres maux tels que l'enclavement, la faible capacité financière des opérateurs communaux et la faible diversité des produits échangés.

Artisanat

Cette activité occupe principalement les femmes et quelques hommes de caste : forgeron, cordonnier, tisserand.) . Les femmes s'occupent du tissage des nattes, des vans, éventails et la poterie.

L'épanouissement de ce sous secteur est limité par le faible niveau d'équipement des artisans, le manque d'organisation, le manque du financement , la rareté des matières premières pour certains métiers et le manque de professionnalisme des acteurs.

Transport et communication

La Commune de Youwarou est desservie par la voie terrestre au moment de la décrue et la voie fluviale en période de hautes eaux.

Les voies navigables sont exploitées par les transporteurs fluviaux en utilisant divers moyens : Pirogues à perche, pinasses etc.

Le transport souffre de l'ensablement des chenaux de navigation, du fleuve Niger et la faible organisation des acteurs du transport.

La commune communique avec l'extérieur par les RAC de l'Administration, de la Santé et de l'Adduction d'eau, il faut signaler la présence de la SOTELMA avec quatre (4) lignes téléphoniques. Ce téléphone ne couvre que seulement le chef lieu de la commune qui est Youwarou.

Forêt

Ce sont les formations naturelles qui constituent l'essentiel des ressources forestières. La population tire de la forêt du bois de chauffe, de service, du charbon de bois, de la matière première pour certains métiers (feuilles de doum).

Les boisements privés sont rares mais quelques plantations communautaires existent autour des périmètres irrigués villageois. Ces boisements fournissent une bonne part du bois de service des villages concernés.

La faune se divise en trois (3) grandes catégories :

- ✚ **La faune terrestre** : jadis très riche, elle est de nos jours très menacée. Les espèces couramment rencontrées sont : chacal, lièvre, ecureuil, biche porc épi etc. Les deux dernières sont en voie de disparition ;
- ✚ **La faune aquatique** : elle est essentiellement constituée des peuplements d'hippopotames
- ✚ **La faune aviaire** : A l'instar du reste du delta intérieur, la Commune sert de refuge à beaucoup d'espèces d'oiseaux venant d'Europe et d'Amérique pendant l'hivernage. Ce sont le Cormoran, les martins-pêcheurs, les canards armés, les oies de Gambie, les oies d'Egypte, les hérons garde-bœuf etc.

4- Caractéristiques socio-économiques et culturelles

Santé et eau potable

La Commune dispose d'un Centre de Santé Communautaire (CSCOM) bien équipé avec un personnel complet et un Centre de Santé de Référence (chef lieu du cercle).

La couverture sanitaire reste faible à cause de l'enclavement pendant une bonne partie de l'année (juillet à février) et des coutumes du milieu (culture peuhl et Bozo) et de l'insuffisance de moyens de travail.

L'alimentation en eau potable de la Commune est assurée par une cinquantaine de puits à grand diamètre plus une adduction d'eau à Youwarou.

Education- formation

Le taux de scolarisation de la Commune reste très faible 7,62 %.

La Commune dispose de 9 écoles (1^{er} cycle de l'enseignement fondamental), un second cycle et 2 Centres d'Education pour le Développement (CED).

Sécurité alimentaire

Les effets conjugués de la sécheresse, des déprédateurs nuisibles d'une part et le sous-équipement des agriculteurs d'autre part, ont contribué à mettre les populations de la Commune dans une situation de précarité totale.

L'approvisionnement en denrées alimentaires se fait surtout à partir de Niono (Ségou) et des Communes voisines et des Cercles de Ténenkou et Mopti.

Pour atténuer l'effet de cette précarité sur les populations, la Commune dispose d'une banque de Céréales et favorise de plus en plus l'aménagement avec maîtrise totale d'eau dans la Commune, le surcreusement des chenaux d'alimentation et l'aménagement des mares pour le maraîchage.

Art- culture- sport

Il n'existe pas d'activités artistiques proprement dites. Cependant ; des manifestations sont organisées pendant les cérémonies de mariage, de baptême, de circoncision et lors des fêtes religieuses. Des groupes artistiques de femmes existent dans certains villages où ils organisent des danses traditionnelles de « takamba » et de puhl.

Les activités sportives sont peu développées mais depuis la création de la Commune en 1999, la Mairie organise un tournoi chaque année entre les clubs dénommé « la coupe du Maire » tous les 22 septembre.

5 - Infrastructures et équipements collectifs

La Commune de Youwarou est enclavée pendant la période de hautes eaux, les routes se résument à quelques pistes rurales praticables seulement pendant la décrue (février à Juin). La Commune communique avec l'extérieur aux RAC de l'administration, de la Santé, de l'adduction d'eau et le téléphone de la SOTELMA.

Il existe un seul marché hebdomadaire tous les vendredi à Youwarou.

Comme infrastructures collectives, la commune dispose :

- ✚ Un marché,
- ✚ Un Centre de Santé Communautaire (CSCOM),
- ✚ Une banque de céréales,
- ✚ 50 puits à grand diamètre,
- ✚ Une adduction d'eau
- ✚ un forage,
- ✚ 9 écoles du premier cycle
- ✚ 2 CED,
- ✚ Un second cycle.

V- ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

La position géographique de la Commune de Youwarou favorise le développement d'énormes potentialités agro sylvo pastorales :

Les ressources en terres cultivables sont caractérisées par une grande diversité de la nature des sols et de leur fertilité (argileux, limoneux, argilo limoneux, argilo sableux..). Plus de 5.000 ha de superficie exploitables en mil, riz, sorgho etc.

Le terroir de la Commune est arrosé par le fleuve de Niger et les deux plus grands lacs de la région de Mopti (lac Debo et lac Oualadou) d'où partent une multitude de chenaux pour alimenter un chapelet de mares qui se révèlent très importantes pour l'exploitation agricole ; Les pâturages naturels en zone inondée peuvent supporter pendant au moins 6 mois de l'année le cheptel de la Commune et celui d'autres Communes de la région de Mopti. Le cheptel constitué essentiellement de bovins et de petits ruminants est la principale source de revenu des populations en majorité peuhl. Le potentiel en ressources forestières est très important ; la commune dispose d'une immense forêt constituée d'épineux très appréciées par les chèvres. La pêche constitue le secteur clé de l'économie des villages riverains des deux lacs et du fleuve Niger.

Malgré ces énormes potentialités et opportunités, les actions de leur mise en valeur sont fortement entravées par un certain nombre de contraintes qui sont de plusieurs ordres :

Les contraintes climatiques : l'insuffisance et l'irrégularité des pluies, l'insuffisance de la crue et l'élévation de la température ;

Les contraintes de production et de gestion des ressources naturelles : le déficit pluviométrique et l'insuffisance quasi-permanente de la crue des deux dernières années ont favorisé la dégradation de l'environnement. Cette dégradation a comme conséquence les nombreux conflits entre les différents utilisateurs des ressources naturelles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs). De même, la gestion coutumière d'énormes potentialités de pâturages naturels des zones inondées est un manque à gagner pour la Commune.

Les contraintes démographiques : le taux élevé de l'exode rural, le faible taux de scolarisation, l'influence négative des pratiques coutumières sur l'éducation et la santé et le taux élevé d'accroissement annuel moyen (+1,11%) constituent aussi un frein au développement.

Les contraintes économiques :

- ✚ le faible niveau d'investissement,
- ✚ la méconnaissance des techniques modernes de production agricole, animale et halieutique,
- ✚ la non présence d'intervenants fiables,
- ✚ l'inaccessibilité pendant l'hivernage et les hautes eaux,
- ✚ la non maîtrise des potentialités par les autorités communales,
- ✚ le faible niveau des revenus de la population.

Les contraintes d'ordre institutionnel : le faible niveau d'encadrement et d'appui, la superposition des droits coutumiers et modernes dans la gestion des ressources naturelles, l'insuffisance de formation et d'information des acteurs sur la décentralisation etc.

VI- PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE YOUWAROU 2006-2010

1- PLANS D' ACTIONS

OBJECTIF GENERAL : Améliorer et sécuriser les conditions de vie des populations de la Commune.

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsables
DISPONIBILITE	- les conditions climatiques aléatoires, - la pauvreté des sols,	Améliorer la production et de la productivité agricole de la commune	- la productivité et de la production agricole sont améliorées, - la commune dispose des équipements agricoles	- Surcreuser des chenaux, - Aménager des périmètres irrigués, - Achat des équipements agricoles	Commune, Etat et ONG	Commune
	- Insuffisance des pâturages, - Maladies des animaux,	Améliorer la production et de la productivité du cheptel	la commune dispose de nouveaux pâturages et des équipements en matière d'élevage	- Aménagement des périmètres de bourgou, - Construction de parcs de vaccination	Commune et ONG	Commune
	- les conditions climatiques aléatoires, - la sécheresse,	Rationaliser l'exploitation de la forêt	- Meilleure gestion des ressources naturelles	- Reboisement, - Régénération des espèces en voie de disparition	Commune et ONG	Commune
	- la faiblesse des crues, - la pauvreté	Amélioration de la production halieutique	Les producteurs sont équipés et mieux organiser	Achat des équipements de pêche	NEANT	Commune
ACCES SIBILITE Eau	- Enclavement - Insuffisance de ressources	Améliorer l'approvisionnement en eau potable	La commune dispose de points d'eau moderne	Creusement de puits à grand diamètre	Commune, Etat et ONG	Commune

UTILISATION	Le niveau nutritionnel des populations lié à la faible production locale	Améliorer le niveau nutritionnel des populations en assurant une alimentation riche et équilibrée.	Une alimentation équilibrée et diversifiée est assurée dans les ménages	Aménager des périmètres maraîchers	Commune et Etat	Commune
STABILITE	La sécheresse et les conditions climatiques aléatoires	Améliorer la stabilité de la sécurité alimentaire de la commune	La commune dispose de banques de céréales	Construction et approvisionnement des banques de céréales	Commune et Etat	Commune

2- EVALATION DU PLAN (en milliers de F CFA)

PILERS	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
DISPONIBLE	Surcreuser des chenaux	Nombre de kilomètre creusé	30.000	-	15.000	15.000	-	-	Tialga et Gendiou
	Aménager des périmètres irrigués	Nombre de périmètre irrigué réalisé	40.000	-	20.000	20.000	-	-	Pirso et Dianna
	Achat des équipements agricoles	Nombre et qualité des équipements fournis	10.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	Ouanam, Enguem, M'Baradou, Simassi et Kadigui
	Aménager des périmètres de bourgou	Nombre de périmètre de bourgou réalisé	8.000	-	2.000	2.000	2.000	2.000	Youwarou- ouro
	Construction de parcs de vaccination	Nombre de parc réalisé	21.000	-	7.000	7.000	7.000	-	Koïra, Aouré et Banguita
	Reboisement	Nombre d'hectare reboisé	6.000	-	2.000	2.000	2.000	-	Pirso, Koïra et Dianna
	Régénérer les espèces en voie de disparition	Nombre d'espèce préservée	5.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	Youwarou- Homboloré, Youwarou- ouro, Diolly, Koïra et Dianna
	Achat des équipements de pêche	Nombre et qualité des équipements fournis	16.000	-	4.000	4.000	4.000	4.000	Youwarou- Homboloré, M'Banadji, Aouré et Oualadou
ACCESSIBILITE	Creusement de puits à grand diamètre	Nombre de puits à grand diamètre réalisé	20.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	Koira, Enguem, Oualadou, Dianna et Goureye
UTILISATION	Aménager des périmètres maraîchers	Nombre de périmètre maraîcher réalisé	16.000	4.000	4.000	4.000	4.000	-	Tana, Enguem, Banguita et Koïra

STABILITE	Construction et approvisionnement des banques de céréales	2 banques de céréales construites et fournies	10.000	-	5.000	5.000	-	-	Diolly et Koira
TOTAL			182.000	11.000	66.000	66.000	26.000	13.000	

3 - PLAN DE FINANCEMENT (en millier de F CFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
			Commune	Etat	Partenaires	Populations	Autres
DISPONIBLE	Surcreuser des chenaux	30.000	5.000	15.000	8.000	2.000	-
	Aménager des périmètres irrigués	40.000	7.000	15.000	15.000	2.000	1.000
	Aménager des périmètres maraîchers	16.000	5.000	5.000	5.000	1.000	-
	Achat des équipements agricoles	10.000	10.000	-	-	-	-
	Aménager des périmètres de bourgou	8.000	2.000	4.000	1.000	1.000	-
	Construction de parcs de vaccination	21.000	5.000	15.000	-	1.000	-
	Reboisement	6.000	2.000	2.000	-	2.000	-
	Régénérer les espèces en voie de disparition	5.000	1.000	2.000	1.000	1.000	-
	Achat des équipements de pêche	16.000	16.000	-	-	-	-

ACCESSIBILITE	Creusement de puits à grand diamètre	20.000	10.000	10.000	-	-	-
UTILISATION	Aménager des périmètres maraîchers	16.000		4.000	4.000	4.000	4.000
STABILITE	Construction et approvisionnement des banques de céréales	10.000	-	8.000	-	2.000	-
TOTAL		182.000	63.000	76.000	30.000	12.000	1.000

V . MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Stratégie de mobilisation financière :

L'analyse des tendances du budget communal sur les deux dernières années permet d'affirmer que la commune pourrait faire face à ses engagements. Toutefois, pour une amélioration de cette tendance la commune a pris les mesures nécessaires dès l'élaboration du budget 2007 parmi lesquelles la mise en place d'une commission de travail chargée de la révision des taux des impôts et taxes.

Aussi, au cours de la séance d'adoption du budget 2007, le bureau communal a interpellé les agents chargés du recouvrement et leur a demandé d'exercer une autorité ferme pour la collecte des impôts et taxes.

Toujours dans cette même dynamique, les conseillers ont été invités à s'impliquer davantage dans l'exécution du budget en contrôlant de façon systématique et permanente les recouvrements et les versements des recettes.

Pour la mise en œuvre du programme annuel d'investissement prévu dans le budget d'investissement 2007, les conseillers ont exhorté le bureau à prendre toutes les dispositions utiles afin de mobiliser l'enveloppe de financement prévue par l'ANICT (Agence Nationale d'Investissements dans les Collectivités territoriales).

Stratégie de mobilisation sociale :

La démarche de l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a permis une meilleure identification avec les populations des véritables contraintes d'un développement durable et leur a donné les moyens de concevoir de nouvelles pratiques et d'en gérer elles mêmes la mise en œuvre.

Conformément à cette démarche les populations seront impliquées directement aux différents stades de réalisation des activités planifiées.

C'est la raison pour laquelle des mesures relatives à la sensibilisation des populations quant à l'exercice de leurs devoirs civiques notamment l'acquittement de leurs impôts et taxes a déjà commencé.

En plus lors de la campagne de sensibilisation et d'information sur l'élaboration du plan de développement communal, l'accent a été mis sur le financement du plan conditionné pour une large part au paiement des impôts et taxes.

Pour ce faire, le conseil communal a déjà établi un projet de code de conduite avec les chefs des villages bénéficiaires dans lequel seront consignés, les tâches de chacun des partenaires (commune et village), leurs relations de collaboration et les niveaux d'apport requis .

Stratégie de mobilisation des partenaires :

Par ailleurs, pour les projets du plan non éligibles à l'ANICT nécessitant un financement complémentaire de grande envergure, le conseil communal va démarcher d'autres partenaires au développement en plus de l'Etat.

A cet effet, une vaste campagne de prise de contact et de négociation sera menée auprès des partenaires financiers potentiels (intervenants dans la zone ou non) avant la fin de l'année 2006.

- Mécanisme de suivi évaluation :

La commune est le maître d'ouvrage du développement. A ce titre le bureau communal qui est l'organe exécutif est chargé de l'exécution des activités planifiées, du suivi des activités opérationnelles et de l'évaluation des résultats.

Vu l'ampleur de la tâche, les élus communaux ont jugé bon d'instaurer un cadre de concertation avec l'ensemble des acteurs pour les appuyer dans l'exécution et le suivi des actions du plan.

La définition des modalités de suivi- évaluation constitue une tâche du bureau communal, mais la mission de contrôle des normes relève des services techniques de l'Etat.

Outre l'application de ces responsabilités par le bureau communal, un dispositif restreint de suivi- évaluation sera mis en place pour cerner efficacement le niveau de réalisation des actions du plan et le niveau des décaissements correspondant à ces activités.

Ce dispositif va regrouper autour du maire les 2 agents communaux (le secrétaire général et le régisseur).

Le compte rendu des activités serait fait lors des sessions et des réunions du cadre de concertation (conseil communal, chefs de villages, services techniques, ONG).

Enfin, l'évaluation de l'impact des actions sur les communautés sera exécutée en fin de la 5ème année d'exécution du plan par des prestataires de services (bureaux d'études, ONG, consultant...) à travers des études spécifiques ou d'enquêtes ponctuelles.